



# CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS FLASH

BULLETIN MENSUEL – JANVIER 2011 - 446

## PROCHAINES REUNIONS

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 16 JANVIER 2011 ET  
6 FEVIER 2011, DE 9 H 30 A 11 H 30.

### SOMMAIRE

- Page 1- Le mot du secrétaire  
2- Jeux Concours 2011  
3- Réalisation inter-membres  
4- Agenda – Lu pour vous  
5- Dossier : Les vrais-faux timbres de la commune libre de Moresnet  
10- Nouveautés de Belgique

□ □ □ □

### *En direct du Secrétariat,*

Encore une année de passée, vive l'an neuf, que 2011 vous apporte ainsi qu'à vos proches joie, bonheur et santé.

Sur le plan philatélique, le C.P.B. s'apprête à vivre un grand moment en août prochain avec la prévente des timbres spéciaux « Tintin à l'écran et les Palais de Justice d'hier et d'aujourd'hui.

Tintin a toujours la cote. Préparez vos collections et exposez les a cette occasion, cela procure une grande fierté et une grande satisfaction.

Si vous n'exposez pas, pensez à réserver cette semaine pour venir nous aider à réaliser une exposition du tonnerre. Merci d'avance pour tout.

Désormais, il y aura chaque mois des demandes ou des petites annonces gratuites que nous incérerons dans le flash, dans la rubrique « On recherche ». Elles seront maintenues à 3 reprises.

**Attention !!!**La première réunion de janvier est annulée qu'on se le dise.

Votre Secrétaire W. Cloquet

### ON RECHERCHE

- le n° 53, recherche des timbres oblitérés du Portugal (Achat ou échange)
- le n° 53, recherche également des timbres neufs d'Andorre français.

Contactez le Secrétariat pour faire offre ou pour faire une demande.



## **Jeux Concours 2011**

Le thème de cette 4<sup>ème</sup> épreuve **SENIORS**: Le couvre-chef  
5 points par réponse exacte.

446.1. Il ne le porte pas pour son arrivée à Bruxelles

- 1a Nom du personnage ?
- 1b La date ?
- 1c N° du timbre ?

446.2. Le pied dans l'eau mais le casque sur la tête

- 2a Pour la libération de ?
- 2b La datee?
- 2c N° du timbre ?

446.3. Le panier de sa récolte lui protège la tête

- 3a La récolte de quoi ?
- 3b N° du T. ?

### **JUNIORS**

446J.3. Le panier de sa récolte lui protège la tête

- 3a La récolte de quoi ?
- 3b N° du T. ?

□ □ □ □

Les réponses aux jeux-concours sont à remettre lors de nos réunions, ou à envoyer à son adresse :

Madame Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

Pour le **6 février 2011 au plus tard.**

□ □ □ □ □

### **Réponses à la 2<sup>ème</sup> épreuve**

- 444.1a Fil devant le doigt
- 1b Timbre n° 1547 CU
  
- 444. 2a Trial
- 2b Timbre n° 2820
  
- 444. 3a Herman Lang
- 3b Mercedes Benz W 154
- 3c Timbre n° 2651

### **Classements et points**

|             |           |           |
|-------------|-----------|-----------|
| FLAMAND Ch. | 35 points | 90 points |
| BOSSE J-Cl. | 25 points | 65 points |
| LAMBERT M.  | 30 points | 60 points |
| HAVEAUX S.  | 0 point   | 40 points |

□ □ □ □ □ □

## Réalisation inter-membre du 16 janvier 2011 - 446.

| Lot n° | Pays       | N° Catalogue.     | Etat | c/c €  | P.dép.€ | Remarques                  | Vendu |
|--------|------------|-------------------|------|--------|---------|----------------------------|-------|
| 1      | Belgique   | 237/239           | xx   | 20,00  | 8,00    |                            |       |
| 2      | "          | 267/272           | xx   | 90,00  | 28,50   |                            |       |
| 3      | "          | 292 H             | xx   | 65,00  | 20,00   |                            |       |
| 4      | "          | 293/298           | xx   | 120,00 | 42,00   | Retiré                     |       |
| 5      | "          | 386/389           | xx   | 70,00  | 22,50   | 387, dent courte           |       |
| 6      | "          | 404/406           | xx   | 20,00  | 7,00    |                            |       |
| 7      | "          | 438/445           | xx   | 30,00  | 10,00   |                            |       |
| 8      | "          | 438/445           | xx   | 30,00  | 10,00   |                            |       |
| 9      | "          | 446               | xx   | 6,50   | 2,20    |                            |       |
| 10     | "          | 446               | xx   | 6,50   | 2,20    |                            |       |
| 11     | "          | 456/57+457 A et B | xx   | 19,50  | 6,50    |                            |       |
| 12     | "          | 484/487           | xx   | 15,00  | 5,00    |                            |       |
| 13     | "          | 927/929           | xx   | 67,00  | 23,00   |                            |       |
| 14     | "          | 938/940           | xx   | 70,00  | 23,00   |                            |       |
| 15     | "          | PA 1/4            | xx   | 23,00  | 7,50    |                            |       |
| 16     | "          | 132/134           | x    | 100,00 | 30,00   | Retiré, 133 aminci         |       |
| 17     | "          | 375 A/376         | x    | 52,00  | 17,00   |                            |       |
| 18     | "          | 258/266           | x    | 85,00  | 28,00   |                            |       |
| 19     | "          | 267/272           | x    | 35,00  | 11,00   |                            |       |
| 20     | "          | 289/292           | x    | 240,00 | 75,00   | Retiré, 289 ?              |       |
| 21     | "          | 308/314           | x    | 60,00  | 18,00   |                            |       |
| 22     | "          | 342/350           | x    | 550,00 | 200,00  | Cardinal Mercier. Gr. v. ? |       |
| 23     | "          | 356/362           | x    | 130,00 | 42,00   |                            |       |
| 24     | "          | 390-392           | x    | 32,00  | 9,50    |                            |       |
| 25     | "          | 407/409           | x    | 6,00   | 1,75    |                            |       |
| 26     | "          | 436               | x    | 45,00  | 13,00   |                            |       |
| 27     | "          | 437               | x    | 45,00  | 13,00   |                            |       |
| 28     | "          | BL 6              | x    | 65,00  | 21,00   | 1 point de rouille         |       |
| 29     | Luxembourg | 1041/1044         | xx   | 4,80   | 1,50    |                            |       |
| 30     | "          | 1050/1053         | xx   | 8,50   | 3,00    |                            |       |
| 31     | "          | 1057/1060         | xx   | 5,00   | 2,00    |                            |       |
| 32     | "          | 1062/1066         | xx   | 15,00  | 5,00    |                            |       |
| 33     | "          | 1083/1086         | xx   | 17,00  | 5,50    |                            |       |
| 34     | "          | 1113/1117         | xx   | 14,00  | 4,25    |                            |       |
| 35     | "          | 1118/1121         | xx   | 8,50   | 3,00    |                            |       |
| 36     | "          | 1135/1139         | xx   | 17,00  | 6,00    |                            |       |
| 37     | "          | 1140/1143         | xx   | 10,00  | 3,50    |                            |       |
| 38     | "          | 1313/1316         | xx   | 5,00   | 2,25    |                            |       |
| 39     | "          | 1327/1329         | xx   | 9,00   | 3,50    |                            |       |
| 40     | Mauritanie | 592/593           | xx   | 6,00   | 2,50    | Poissons. A. Buzin         |       |

**!! Prochaine réalisation le 20 février 2011. Exposition des lots le jour de la vente.**



## Agenda

Samedi 15 janvier 2011 de 10 à 17 heures

### **Prévente**

**« Résidences d'écrivains – Signe du Zodiaque – Déchiffrer la matière »  
et exposition précompétitive ( 1 feuille )**

Salle « t Smis, Hopmarkt (Kattestraat) à 1730 Asse

Entrée gratuite – Parking payant.

□ □ □ □ □ □

Samedi 15 janvier 2011 de 9 à 17 heures

### **Grande bourse philatélique**

Centre Culturel, Grand Place, 59 à Farciennes

□ □ □ □ □

Samedi 29 janvier 2011 de 9 à 16 heures

### **11ème bourse toutes collections**

Hall Omnisports, Allée du 125e Régiment d'Infanterie à Walcourt

□ □ □ □ □

Dimanche 30 janvier 2011 de 9 à 14 heures

### **16ème bourse**

Salle ASBL Ogy Sports, Place des Combattants à Ogy-Lessines

Cartes postales, vieux papiers, livres anciens

□ □ □ □ □

Samedi 5 février 2011 de 9 à 16 heures

### **12ème bourse philatélique**

Salle Le Pirotia, rue du Pirotia, 56 à Gilly

□ □ □ □ □



## Lu pour vous

### Timbres Magazine n° 118 – Décembre 2010

|                  |  |
|------------------|--|
| Passion          | France, RGR-1, la retraite à 30 ans                  |
| Etude            | Les Blasons de France                                |
|                  | Le bicentenaire des indépendances en Amérique du Sud |
| Histoire postale | Le dessous des timbres                               |
| Collection       | Collectionner les carnets d'entiers postaux          |
| Classique        | Les timbres de Lombardie-Vénétie                     |
| Thématique       | Se droguer, c'est risqué.                            |
| Cartes postales  | Une collection qui ne manque pas de sel              |
| Décryptage       | Aérophilatélie, Vol 117 pour Brazzaville             |
| Régionalisme     | Avis à la population marcophile                      |

□ □ □ □ □

### SITE WEB

Nous vous invitons à consulter notre site web ainsi vous pourrez être plus vite informé des dernières nouvelles de votre club. (voir adresse en page 1)

### *Les vrais-faux timbres de la commune libre de Moresnet*

Les « Moresnet » ?

- De vrais timbres, si l'on considère qu'un embryon de Poste intérieure a bien existé dans cette ancien territoire neutre de Belgique.
- Des faux, vignettes sans autre objet que philatélique, si l'on se penche sur les circonstances de leur « émission »
- le catalogue COB, les cotent dans leur page « Postes locales ».

#### **Un petit territoire neutre à la recherche de son identité.**

Après le passage des armées de Napoléon, en 1816, Wellington et autres Blücher, (\*) l'Europe tente de remettre un peu d'ordre dans ses affaires et se retrouve réunie au Congrès de Vienne.

La Belgique, jusqu'alors possession française, passe aux mains de la Hollande tandis que l'on tente, à grand renfort de paperasserie, de définir ses frontières avec la Prusse. Mais en arrivant sur le terrain, les fonctionnaires doivent constater l'inadéquation de leurs plans avec la réalité : un triangle, situé juste au point de rencontre entre les frontières belge, hollandaise et allemande, entraîne un litige entre les parties. Et , puisque l'on ne parvient pas à se mettre d'accord, on contourne le problème par le Traité des Limites, en déclarant le territoire de Moresnet neutre et n'appartenant à personne.

Mais pourquoi n'est-on pas parvenu à un accord sur ces quelques mètres carrés où vivent quelques centaines de personnes ?

La réponse : c'est que son sol contient le plus important gisement de calamine – le minerai de zinc – connu en Europe.

Voilà ce qui minait tous les efforts d'entente entre les trois pays. Ce gisement, au lieu-dit « Vieille Montagne », ne date pas d'hier : connu déjà sous les Romains, il fut exploité au Moyen Age par la ville d'Aix-la-Chapelle, puis par les ducs de Bourgogne, ensuite par les occupants successifs jusqu'à devenir, en 1806, une concession privée.

On comprend qu'en 1816, personne ne voulut lâcher un territoire aussi riche.

☒ ☒

(\*) - Grouchy ayant manqué son entrée en scène à Waterloo.

## Administration et gestion

Donc le petit territoire neutre de Moresnet a joui pendant cent quatre ans des avantages inhérents aux petites principautés – impôts et taxes dérisoires – mais sans pour autant avoir son prince : en effet, son administration gouvernementale était confiée à deux commissaires, l'un belge, l'autre prussien.

Pour les affaires communales, ceux-ci nommaient un bourgmestre.

### Pour ce qui nous concerne, nous les philatélistes:

Les services postaux étaient assurés à la fois par les administrations belge et prussienne.

Chacun avait ses facteurs, ses boîtes à lettres.

Le tout dépendant d'un bureau extérieur au territoire

Quand au courrier, celui destiné à la Belgique était affranchi avec des timbres belges et, pour l'Allemagne, de timbres allemands.

Tout ce petit monde vivant en bonne entente et convivialité.

### Le canular d'un journaliste lance toute l'affaire.

N'empêche, semblable situation ne pouvait qu'exciter l'imagination des philatélistes.

Ainsi, le 1er avril 1867, vit-on paraître dans la revue belge le « timbre-poste » éditée par J.B.Moens, l'annonce de la parution de quatre valeurs postales au nom de la « Commune libre de Moresnet ».

A côté d'une reproduction du timbre type, on trouvait force description et historique du territoire neutre, tout cela donnant à l'affaire un air plus vrai que nature.

Des vignettes conçues par Jean-Baptiste Moens en 1867 ne nous sont pas connues, mais cette réimpression récente en donne une idée exacte.

On remarque, au-dessus du lion belge et de l'aigle prussien, le bonnet phrygien : les symboles de liberté qui ignorent les frontières.

Le 15 avril, le concurrent français « le Timbrophile », publie la même information.

En fait, Pierre Mahé, son éditeur, était tombé tête baissée dans le panneau mis en place par J.B.Moens : ce dernier avait volontairement inscrit une fausse nouvelle dans ses colonnes pour dénoncer des journalistes ayant un peu trop tendance à confondre leur métier avec celui de copiste.

Evidemment, Monsieur Mahé, après avoir avalé goulûment le poisson d'avril, en eut la digestion quelque peu difficile. Les deux éditeurs croisèrent donc la plume dans une belle joute de presse, comme on n'en peut plus guère lire aujourd'hui, tout cela se terminant par la réconciliation d'usage.

### **Les premiers timbres-poste**

Quelques années plus tard, on s'aperçut que le canular de Moens n'était pas tombé devant les yeux d'un aveugle.

Les timbres imaginés en 1886 par le docteur Molly se trouvent en plusieurs états :

- dentelés neufs, non dentelés neufs ou, comme ci contre oblitérés avec la plus parfaite complaisance.
- il n'ont jamais eut cours, on trouve des annulations entre le 1er et le 21.10.1886.

En 1886, le docteur Molly, alors médecin-chef de la compagnie minière de Moresnet, décidait de créer une « Poste intérieure ».

Très probablement s'est-il inspiré des habitudes de l'Allemagne toute proche, où ces Postes privées étaient courantes à l'époque.

Molly était d'ailleurs lui-même d'origine germanique.

Mais qui pense « Poste » en déduit timbre, et le docteur-percepteur fit émettre à son tour huit vignettes, de 1 à 50 pfennig, unité monétaire allemande de l'époque.

A partir de là, on entre dans le plus épais flou philatélique : ce service local aurait fonctionné, selon les sources, 21 jours.

Mais a-t-il réellement existé ?

A ce jour, personne, aucun historien, aucun philatéliste n'a pu certifier l'authenticité objet postal affranchi avec les vignettes de notre docteur apprenti-postier. C'est timbres ont donc très bien pu être émis dans un but strictement spéculatif.

D'autre part, on peut y lire la mention « Poste intérieure ». C'est d'ailleurs à ce titre que le commissaire du gouvernement belge mit un terme à l'expérience. En effet, selon la loi française du 25 frimaire an VIII restée encore en vigueur dans le Territoire neutre, la Poste était un monopole d'Etat.

Or dans sa lettre adressée en 1887 à son éminent prédécesseur Jean-Baptiste Moens, Molly mentionne expressément l'existence d'une liaison postale avec la ville allemande d'Aix-la-Chapelle.

Ainsi se justifierait le nombre de valeurs sorties de presse. Il est aussi vrai que, si le docteur voyait un tant soit peu son service sous l'angle de la rentabilité, la correspondance entre les quelque trois mille habitants de la commune ne pouvait suffire.

Par contre le catalogue C.O.B. nous renseigne sur quelques oblitérations avec de l'encre de couleurs différentes rencontrées sur certaines valeurs :

- 1 – AUSSER COURS
- 2 – AUSSER COURS GESETZT
- 3 – KELMIS MORESNET
- 4 – J.B.MOENS.

Dans les timbres dentelés souvent sans gomme, on trouve beaucoup de timbres non dentelés sur un côté ou dentelés irrégulièrement.



### **Mission fantaisiste de J.B.Moens.**

1867 – « Commune de Moresnet », deux valeurs en feuille de 25 exemplaires.

- 10 Pf. Gris noir, dentelé

- 10 Pf. Gris noir, non dentelé

C'est feuilles sont recherchées.



## **Siège d'un Etat espérantiste**

Alors, le docteur Molly, non satisfait par ce qui lui rapportait son activité à la société minière, a-t-il voulu exploiter le filon philatélique ?

C'est parfaitement envisageable.

Mais, à sa décharge, on peut noter chez lui des tendances idéalistes : c'est lui qui, en 1908, voulut faire du territoire neutre de Moresnet, le siège d'un Etat espérantiste.

L'idée d'émettre des timbres – d'ailleurs bilingues – a pu être sous entendue par une intention nationaliste.

Pour être complet, il faut mentionner enfin une troisième série qui aurait été imprimée au début du 20ème siècle, mais que son commanditaire ne serait jamais venu chercher chez l'imprimeur : timbres fantômes, donc.

Finalement, c'est la guerre de 1914 qui mit un terme à ce petit jeu.

Dès le 4 août 1914, premier jour des hostilités, le très exposé Territoire perdait sa neutralité en passant sous la tutelle du kaiser.

En 1919, le Traité de Versailles l'attribuait définitivement à l'autorité du roi des Belges.

Ce qui eut entre autres avantages de clarifier sa situation postale.

Pour affranchir cette carte postale, le timbre belge de 5 c. suffisait, mais on y a ajouté une vignette imprimée par J.B.Moens et ce, en 1909, c'est-à-dire quarante deux ans après l'émission.




L'adresse et le texte sont rédigés en Espéranto. Le cachet d'arrivée en témoigne, tout a bien fonctionné. Document rare.



# NOUVEAUTES Belgique

## Emissions du 17 janvier 2011

### - Maisons d'écrivains

Trois timbres-poste à la valeur de  Europe,  Monde et  Belgique. Emis en feuilles de 5 exemplaires.


### - Sujets :

- La Maison Blanche à Anderlecht et portrait de Maurice Carême en médaillon.
- La Maison d'Erasmus à Anderlecht et portrait d'Erasmus en médaillon.
- Le Musée Stijn Streuvels à Ingooigem et portrait de Stijn Streuvels en médaillon.

Création : Casier et Fieus.

□ □ □ □ □ □

### - Les 12 signes du zodiaque

Un timbre-poste à la valeur de  (Belgique) ou 0,61 € , émis en feuille.

### - Sujets :

Symboles des douze signes du zodiaque avec au centre une vue de la Terre et planètes.

La feuille comporte des vignettes autocollantes représentant les douze signes du zodiaque à placer sur le timbre.


Création : Kris Maes

□ □ □ □ □ □

### - Chimie 2011

Année internationale de la chimie au sein des Nations-Unies.

Sujet : Représentation symbolique

Un timbre-poste à la valeur de  (Belgique) ou 0,61 € , émis en feuille de 5 exemplaires.

Création : Thierry Mordant

□ □ □ □

Prévente : le 15 janvier 2011 de 10 à 15 heures à l'adresse suivante : Gemeentelijke Bibliotheek, Huindegem, 2 à 1730 Asse.

□ □ □ □ □ □ □ □

446.10

